

CS

dès 18 ans

**Augmente ta
confiance en
parcourant des
kilomètres**

**Progresse
continuellement
avec ton
formateur**



**Économise
sur ta
formation**



**Réussis ton
examen avec plus
d'assurance**

Inscrit dans une école de conduite, vous pouvez **compléter votre formation initiale par une phase de conduite supervisée**, vous permettant d'acquérir davantage d'expérience et de passer l'épreuve pratique sereinement.

Comme pour la conduite accompagnée, vous devez **réussir l'épreuve du code et suivre au moins 20h de conduite** (13 heures en cas de formation sur boîte automatique). À la fin de la formation initiale, l'enseignant vous autorise à opter pour la conduite supervisée en fonction de vos compétences et comportements.

Avant de commencer, un **rendez-vous préalable de 2h avec un accompagnateur** est nécessaire. Pendant la conduite supervisée, restez en France, équipez votre véhicule de rétroviseurs latéraux supplémentaires si besoin, et affichez le disque « conduite accompagnée ».

La conduite accompagnée